



## Propriétaire veut signer après date

Par **arnos44**, le **05/09/2009** à **10:15**

Bonjour,  
je dois signer pour l'acquisition d'une maison avant le 30 septembre (date ultime fixée par le notaire), que se passe-t-il si le propriétaire veut dépasser cette date ? en sachant que de mon côté je suis locataire et que j'ai un préavis à respecter.